

« Seul le prononcé fait foi »

REMISE DES DÉCRETS DE NATURALISATION Cérémonie du 2 juillet 2015

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Préfet, je suis très heureuse de vous accueillir aujourd'hui dans la maison de l'État, pour rendre officielle votre acquisition de la nationalité française.

En 2014, ce sont près de 77 000 personnes qui ont comme vous choisi de devenir français par décret ou suite à un mariage. Vous êtes aujourd'hui plus 39, originaires de plus d'une quinzaine de pays, de l'Érythrée au Venezuela, de la Chine au Rwanda pour n'en citer que quelques uns.

Pour reprendre les propos du ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve lors de la très émouvante remise de son décret de naturalisation à M. Lassana Bathily, notre compatriote d'origine malienne qui s'est illustré par sa bra-

vourez lors de la tragique prise d'otage en janvier dernier à Paris,

« être Français ce n'est pas forcément naître Français, ni avoir le français pour langue maternelle. Être Français c'est avant tout adhérer à des valeurs, à une histoire, à un projet commun »

Aujourd'hui c'est vous qui, après de longues démarches administratives, concrétisez votre espoir d'être français, et nous sommes particulièrement honorés que vous ayez choisi notre pays comme terre d'accueil.

Cette cérémonie, est sans doute « l'une des plus belles images de ce qu'est la République », un moment très fort pour chacun d'entre vous, pour chacun d'entre nous également, car elle marque votre entrée dans notre communauté nationale. C'est une marque de respect fraternel que la République veut ainsi témoigner à ceux qui la rejoignent.

Et vous le savez bien, devenir français, ce n'est pas une simple formalité administrative. C'est une décision réfléchie, un acte qui vous engage à titre personnel, et qui nous engage tous collectivement, sans doute plus encore en ces temps troublés où la cohésion nationale face à la menace terroriste est plus que jamais nécessaire.

Vous devenez en effet français dans un moment particulier pour notre Nation. Frappée en son cœur lors des attentats des 7 et 9 janvier derniers, et la semaine dernière encore

en région lyonnaise, c'est précisément notre modèle républicain qu'on veut attaquer.

En devenant français, vous prenez l'engagement de le défendre, comme des milliers d'autres avant vous, d'en respecter ses règles, d'en partager ses valeurs, au premier rang desquelles celles de notre devise : liberté, égalité, fraternité sans oublier la laïcité ou la parité, inscrite dans la Constitution, qui donne aux femmes et aux hommes les mêmes droits.

S'engager pour ce projet, pour ces valeurs, c'est là le fondement même de la citoyenneté depuis la Révolution française.

Par cet acte, vous vous rattachez en effet à la longue histoire de notre pays : celle des Droits de l'Homme, de la proclamation des Libertés individuelles, de la liberté religieuse.

Devenir Français, c'est bénéficier des droits qui sont ceux de tous nos concitoyens. Ces droits nous paraissent naturels aujourd'hui. Ils ont pourtant été gagnés de haute lutte par des générations de Français. L'abolition de l'esclavage, le droit de vote pour tous, l'éducation gratuite et obligatoire, ou encore la liberté de la presse, dont l'attentat à Charlie Hebdo nous a cruellement rappelé combien elle était un fondement de notre démocratie.

En devenant français, vous accédez enfin à la citoyenneté européenne et au modèle démocratique qu'elle défend depuis plus d'un demi-siècle.

En devenant français, il ne s'agit bien évidemment pas pour vous de renier vos racines, votre histoire, votre culture. La France s'enrichit des différences que vous lui apportez. Il ne s'agit pas de renoncer à ce que vous êtes, mais de participer au projet collectif qui nous réunit. Notre pays a plus que jamais besoin de l'engagement de toutes les femmes et de tous les hommes qu'il rassemble.

Mesdames, Messieurs,

la remise de ce décret de naturalisation que je vais avoir l'honneur de vous remettre dans quelques instants se veut à la fois un moment de joie partagé mais aussi un acte solennel, empreint de gravité.

En sollicitant notre nationalité, vous témoignez à la France votre confiance ; la France, en retour vous offre ce qu'elle a de plus sacré : sa citoyenneté. Soyez en fiers.

Voilà le message que je voulais porter auprès de vous. Au nom de la République française, au nom du Préfet, je vous souhaite, mes chers compatriotes, la bienvenue.